

Déjeuner du Cercle des Réseaux
européens avec Jean Arnold Vinois,
DG TREN

6 mai 2008

Athenora  Consulting

Jean Arnold Vinois, chef de l'Unité « Politique de l'énergie et sécurité d'approvisionnement », Commission européenne a présenté en introduction l'évolution du dossier des réseaux européens depuis les 20 dernières années, dans la perspective de la réalisation du marché intérieur, idée maîtresse de Jacques Delors.

Systèmes nerveux de l'Europe comme les nommait Edith Cresson, les réseaux transeuropéens qui, à l'époque recouvraient l'énergie, les télécommunications, les transports et l'éducation, étaient déjà perçus comme nécessaires à la réalisation de ce grand marché. Cette prise de conscience a permis de dépasser les résistances nationales et d'insérer les réseaux dans le Traité de Maastricht, à l'exception de l'éducation.

Dotés à l'époque d'un budget très limité, les réseaux transeuropéens disposent désormais de plus de 1 milliard par an plus 80 milliards au titre des fonds structurels pour le RTE-T, sans compter les prêts de la BEI. Cette masse financière a eu un effet structurant dans de nombreux pays comme l'Espagne et aujourd'hui la Pologne, en, dépit de certaines difficultés de mise en oeuvre des projets sur le terrain.

En dépit des progrès réalisés, les réseaux sont plus que jamais une question d'avenir et certaines problématiques demeurent sans réponse satisfaisante, comme la gestion du trafic aérien, l'ERTMS, l'interopérabilité ferroviaire, galiléo, les interconnexions des RTE-E.

Le problème est la persistance de desideratas nationaux et l'absence d'une réelle vision stratégique européenne. Or, qu'est-ce que l'Europe a besoin comme infrastructure ?

Dans le Livre vert que la Commission européenne souhaite présenter en octobre ou novembre 2008, il sera justement souligné la nécessité d'approcher les réseaux sous un angle européen et pas comme une constellation d'intérêts nationaux. La Commission travaille à l'élaboration d'une méthode pour identifier les projets ayant une vraie valeur

ajouté à l'échelle européenne. Mais pour cela il faut une vision européenne. A t-on réellement besoin de tous les pipelines évoqués ? Le fait est qu'ils répondent à des objectifs politiques différents, notamment de la part de la Russie qui divise et souhaite éviter certains pays de transit. Les Etats membres, en fonction de leur "stress énergétique" mènent des politiques différentes vis à vis de la Russie. Mais la multiplication d'accords bilatéraux brouille l'image de l'Union européenne comme acteur unique.

Au coeur de ces réflexions se situe la question de la sécurité d'approvisionnement. Le fait est que trop souvent l'argument de la sécurité a été utilisée par les Etats membres. Ce qui est certain est qu'il est impossible de leur demander d'abandonner leur système national de sécurité sans une garantie européenne. La solution réside dans la diversification des routes et des sources d'énergie avec une grande incertitude, celle de l'ampleur de la demande européenne, même à court et moyen terme.

La dépendance vis à vis de la Russie est importante pour la gaz, le pétrole, le charbon ou même l'uranium enrichi. Cependant, il faut relativiser le risque, notamment en raison de l'apport de la Norvège. Ainsi, si en 2000 la Russie concernait 50% de nos importations en gaz, en 2008 le chiffre est 38%.

L'UE souhaite développer un grand partenariat stratégique avec la Russie qui irait bien au delà de l'énergie, avec la conscience que la Russie ne signera jamais la Charte de la communauté de l'énergie. Une autre composante à ne pas négliger est la solidarité "orthodoxe" menée par Poutine avec des Etats comme la Bulgarie ou la Grèce.

Par ailleurs, la Commission travaille à l'élargissement de la Charte sur la communauté de l'énergie avec des pays comme l'Ukraine, la Turquie ou les Balkans. L'UE se projettera volontier dans le pré carré russe jusqu'à la Caspienne.

La question va au-delà de l'approche traditionnelle, aujourd'hui le réseau doit aussi servir à l'échange entre les Etats membres, ce n'est plus une simple relation de transit entre un Etat et un pays tiers. Le volet des relations extérieures dépend de l'état du développement intérieur et du fonctionnement du marché. L'UE ne maximise pas son pouvoir de marché de 500 millions de consommateurs pour s'imposer.

Ceci pose la question de la crédibilité des réseaux et de leur réalisation. Le problème est que les Etats membres ne sont pas responsables de leur réalisation. Faut-il dès lors ne financer un projet que lorsque toutes les procédures sont formalisées et qu'il ne reste plus que le volet financier ? La Commission étudie la question afin de garantir la réalisation des réseaux. Par ailleurs se pose la question de l'acceptation citoyenne des réseaux et du repli national lié en partie à la dégradation du contexte économique. Cette dimension ne facilite pas la réalisation d'une vision européenne des réseaux transeuropéens.

Pour garantir la sécurité d'approvisionnement, deux solutions sont mises en avant, l'efficacité énergétique dans tous les domaines (transports, bâtiments, electro-ménager etc.) d'une part et les énergies renouvelables d'autre part, qui nécessitent une amélioration des techniques dans les réseaux, notamment sur le volet des éoliennes et du raccordement au réseau. Cette double politique permet d'assurer autonomie et indépendance.

Le futur Livre vert souhaite contrebalancer la problématique environnement par la sécurité d'approvisionnement qui sont tous les deux des biens publics essentiels. La simple hausse des prix de l'énergie (pétrole notamment) pousse à une nouvelle réflexion

sur les réseaux. Le signal est fort, il faut à présent gérer la transition vers de nouvelles sources. Le problème est que cette reconversion avait été identifiée sur une période de 25 ans, les prix du baril de pétrole obligent à réaliser cette transition à échelle de 15 ans, voire moins.

Une des questions au centre du Livre Vert sera les mécanismes de solidarité à mettre en place au plan européen.

La Commission sera nettement influencée dans son approche par les deux échéances du Conseil énergie du 6 décembre et le Conseil européen des 13 et 14 décembre. Le futur paquet devrait être composé des éléments suivants :

- 1/ une analyse stratégique
- 2/ une proposition législative sur les stocks pétroliers
- 3/ le livre vert sur les RTE-E
- 4/ les rapports d'évaluation de la directive "sécurité d'approvisionnement gaz", sur les renouvelables et l'efficacité énergétique
- 5/ la modification de la directive bâtiment
- 6/ communication sur les relations extérieures

En conclusion, M. Vinois a rappelé que plus le marché européen était intégré, plus il sera possible de parler d'une seule voix au plan international. Certes le Traité de Lisbonne a un chapitre sur l'énergie, mais il ne s'agit pas encore d'une politique commune de l'énergie.

Quatre sujets sont stratégiques : le marché intérieur, les interconnexions, les renouvelables, la solidarité/sécurité d'approvisionnement. Un marché européen qui fonctionne renforce la sécurité d'approvisionnement. Le problème qui se pose est celui de l'application des règles de droit dans les pays tiers. Il faut une intégration des réseaux avec des règles claires pour tous.